

Budget 2026 de l'ESR : des prévisions insuffisantes qui poursuivent le désengagement de l'État

Le budget 2025 est déjà très insuffisant pour ne pas dégrader le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment pour accueillir et faire réussir les bacheliers et les bacheliers comme pour maintenir une recherche de haut niveau. Le projet de loi de finances 2026 déposé par le gouvernement démissionnaire ne permet pas d'envisager une amélioration.

Par **MICHÈLE ARTAUD** et **HERVÉ CHRISTOFOL**,
coresponsables du secteur Service public

En 2025, 80 % des universités ont dû construire des budgets en déficit car, d'une part, la croissance démographique étudiante n'est pas accompagnée financièrement et, d'autre part, les augmentations de cotisations et de salaires des fonctionnaires décidées par le gouvernement ne sont pas financées. De la même façon, l'inflation n'est pas prise en compte et la loi de programmation de la recherche (LPR) n'a pas été respectée pour l'année 2025. La progression aurait dû être de 500 millions d'euros, alors que seules les mesures indemnitaires (à hauteur de 92 millions d'euros) ont été abondées.

Déjà, l'exécution budgétaire 2024 avait conduit les établissements à puiser plus de 1,7 milliard d'euros dans leur fonds de roulement en septembre 2024, pour faire face à l'insuffisance des financements de l'État. Aussi est-il probable que cette opération soit renouvelée en 2025 pour les établissements disposant de cette possibilité. Relevons que, depuis septembre 2024, les indicateurs financiers des établissements d'enseignement supérieur n'ont pas été mis à jour sur la plateforme DataESR, ce qui empêche de suivre la pertinence de la répartition que le ministère propose au vote chaque année.

UN PLF 2026 TRÈS INSUFFISANT

Alors que le ministère affirme que la Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires) est une priorité de la politique du gouvernement, les faits sont accablants : sa part dans le budget général de l'État ne cesse de baisser depuis quinze ans. Si cette part progressait dans le projet de loi de finances (PLF) 2026 prévu par le gouvernement démissionnaire pour atteindre 5,8 % – contre 5,3 % en loi de finances initiale (LFI) 2025 –, ce n'est que du fait de la baisse drastique de 40 milliards d'euros prévue pour les autres missions de l'État. Le budget 2026 de la Mires en euros courants demeurerait ainsi inférieur de 640 millions d'euros à celui de la LFI 2024. Relevons que, si la trajectoire de la LPR avait été respectée, le budget de la Mires aurait dû progresser de 1 milliard d'euros entre 2024 et 2026.

Sachant que, cette année, pour payer les pensions, nos cotisations seront augmentées de 4 points et que le ministère prévoit de n'en financer que la moitié, cela revient à faire peser sur les établissements « autonomes » qui gèrent la masse salariale 95 millions d'euros d'économies supplémentaires, soit les rémunérations de 1 500 emplois. En outre, les mesures Guerini ne sont toujours pas « soclées » ; avec 370 millions d'euros en 2022, elles représentent la masse salariale de 5 700 emplois.

Le glissement vieillesse-technicité n'étant pas compensé, c'est donc probablement 70 millions d'euros qu'il faudra à nouveau trouver, soit la masse salariale de 1 100 emplois.

AUCUN NOUVEL INVESTISSEMENT

Bien que le point d'indice soit gelé, l'inflation s'applique bien sur les budgets de fonctionnement ; celle-ci n'étant pas financée, c'est 15 millions d'euros ou 230 emplois qui manquent (au minimum, suivant le coût de l'énergie).

Enfin, aucun nouvel investissement ne pourra être entrepris en 2026.

Ainsi, c'est l'équivalent de la masse salariale de plus de 8 500 emplois, soit l'encadrement de 85 000 étudiant-es, qui devrait à nouveau être supporté par les plans d'austérité des établissements d'enseignement supérieur publics si le PLF reste en l'état.

Quant à la recherche, en 2024, la dépense publique moyenne par habitant de la France se situait légèrement en dessous de la moyenne de l'Union européenne (285 euros par habitant), soit en 9^e position. Pour la deuxième puissance économique du continent, ce classement est révélateur du sous-financement de la recherche publique de notre pays. En 2022, la part du produit national brut (PIB) consacrée à la dépense intérieure de recherche et développement des administrations (Dirda) ne progressait pas, s'établissant, comme en 2012, à 0,79 % du PIB, repoussant sans cesse l'objectif de 1 % fixé depuis plus de vingt-cinq ans.

Explicitons tout cela à nos collègues pour peser et obtenir un tout autre budget pour l'enseignement supérieur et la recherche. ■

C'est l'équivalent de la masse salariale de plus de 8 500 emplois qui devrait à nouveau être supporté par les plans d'austérité si le PLF reste en l'état.